

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 007-210701579-20240708-DB\_039CM080724-DE



Séance du Conseil Municipal du 08 juillet 2024 - 18 h 00 - convocation du 02 juillet 2024

DÉLIBÉRATION N° 24-039

TARIFS DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°15-016 du 08 avril 2015 fixant la redevance pour occupation du domaine public communal notamment le tarif pour le marché hebdomadaire qui a été fixé à 55 € par an ainsi que les délibérations n°24-026 du 16 mai 2024 pour l'exonération d'une partie de la redevance de 10 nouvelles personnes et n°24-031 du 17 juin 2024 pour l'exonération d'une partie de la redevance de 2 nouvelles personnes toutes présentes sur le marché le dimanche matin.

Monsieur le Maire dit qu'il est préférable de fixer un tarif semestriel payable au 1<sup>er</sup> jour de l'installation, dont pourront bénéficier les nouveaux arrivants, le temps pour eux de voir si leur activité est viable sur la commune.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal qu'un camelot ou démonstrateur peut demander à s'installer sur le marché pour une seule journée. Un seul emplacement sera réservé à cet usage.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer :

Le tarif annuel à 60 €.  
Le tarif semestriel à 30 €.  
Le tarif journalier à 10 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** les tarifs mentionnés ci-dessus applicables à compter du 08 juillet 2024.
- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa, à Mme la Présidente de la fédération nationale des marchés de France pour information ainsi qu'au comptable du Trésor pour sa comptabilité.

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - ~~CORTIAL~~ - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL  
MRS CUER - MAZZINI - ~~MENARD~~ - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ROUX

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : Mme CORTIAL - M. MENARD

Absent(s) : Mme CORTIAL - M. MENARD

Secrétaire de Séance : Mme DENIS

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de suffrages exprimés :	15
Votes POUR :	15
Votes CONTRE :	/
Abstentions :	/

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Eric CUER.

